PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 OCTOBRE 2015

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 24 octobre 2015. Mmes et MM. les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 30 octobre 2015 à 19h.

ORDRE DU JOUR:

- I. APPROBATION DU PV DU 25 SEPTEMBRE 2015
- II. QUESTIONS FINANCIÈRES
- III. QUESTIONS SCOLAIRES
- IV. URBANISME & ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENT
- V. PERSONNEL
- VI. TRAVAUX VOIRIE BATIMENTS COMMUNAUX
- VII. INTERCOMMUNALITE
- VIII. ASSOCIATIONS
- IX. QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES
- X. PROCHAINE RÉUNION

<u>PRÉSENTS</u>: Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Monique VRILLAUD, Cathie GUIBERTEAU, Marie NEVEUR, Jeannick GUILLOT, Mathieu BOURRIER, Alain TENENBAUM, Francis BORDET, Chantal WALLON-PELLO, Fabrice CAZAVANT, Laurence PACAUD, Emmanuelle PELTIER

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Yves CORNILLE (pouvoir à Monique VRILLAUD), Thierry GAYANT (pouvoir à Fabrice CAZAVANT).

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Francis BORDET

I. APPROBATION du PV du 25 SEPTEMBRE 2015

Le procès-verbal du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 septembre 2015 a été adopté à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIERES

1) <u>Délibération pour renouvellement de l'adhésion au PEFC (Programme Européen des Forets Certifiées)</u>

La marque PEFC garantit que le matériau bois est issu de forêts qui sont gérées durablement en fonction de règles définies précisément région par région.

Le PEFC a été très utile à notre commune en permettant le regroupement de parcelles de bois sur le massif forestier de Port d'Envaux, Plassay et Crazannes.

Le Maire propose de renouveler l'adhésion à l'organisme PEFC. Cette adhésion est valable pour une période de 5 ans à raison d'une cotisation annuelle de 20€ pour les propriétaires de moins de 10 hectares. La commune de Port d'Envaux possède 2 hectares de forêt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de renouveler l'adhésion au PEFC. Il autorise le Maire à renouveler l'adhésion au PEFC et à signer tout document s'y rapportant.

2) <u>Fixation du tarif d'achat des clés pour les associations utilisatrices de la salle polyvalente</u>

Le Maire indique que, dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente, l'entrée de la salle est dotée d'une serrure à clés spécifiques dont la reproduction sera contrôlée et gérée par la Mairie.

Chaque association bénéficie d'une clé gratuite, les suivantes leur seront facturées 10.50€ l'unité, correspondant au coût de reproduction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le tarif de mise à disposition à partir de la deuxième clé à 10.50€.

3) Adhésion 2016 à l'Office de Tourisme de Saintes et de Saintonge

Le Maire rappelle que la commune est propriétaire d'un gîte dédié à la location saisonnière. Afin d'optimiser la location du gîte, le Maire propose le renouvellement de l'adhésion à l'Office du Tourisme de Saintes et de la Saintonge pour 2016.

Cette adhésion de 155.20€ TTC comprend la parution dans les brochures éditées par l'Office du Tourisme ainsi que sur le site.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2016.

4) <u>Subvention réhabilitation de l'espace sportif de la salle polyvalente (Préfecture de la Charente Maritime - bureau des finances locales - avance 2015)</u>

Le Maire fait un point de situation sur l'attribution des subventions.

Nous ne percevrons pas la subvention du département en 2015 et il y a très peu de chances que nous percevions celle de la région en 2015.

Nous avons perçu 30 % du montant de la subvention accordée par l'état (3743,72 euros).

5) Banc cassé lors du festival des Fous Cavés

A la suite des dommages occasionnés au mobilier urbain de Port d'Envaux lors du festival 2015, les Fous Cavés proposent de faire un don d'un montant de 227.52€ correspondant au coût de remplacement d'un banc dont la facture a été réglée par la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce don.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

1) Réunion des Maires et Directeurs d'Ecoles- participation des communes extérieures

La grande innovation de cette rentrée scolaire a été la semaine de la voile au profit des classes de CM2 qui a été une réussite totale. Ce projet a plu aux enfants mais aussi aux familles et aux enseignants qui demandent de pérenniser cet évènement.

Pour que ce projet soit viable, il faut une continuité sur 2 semaines en partenariat avec les communes de Bords, St Savinien et Taillebourg.

Les tests de natation ont révélé que certains enfants étaient perdus dans un élément non maîtrisé. Les parents ont bien réagi pour que les enfants puissent participer.

L'année prochaine, les tests de natation pourraient être organisés à la piscine de Saint Savinien, ce qui devrait être rassurant pour les familles.

Les enseignants proposent un nouveau projet « KAYAK » pour les classes de CE2, CM1 et CM2 en juin 2016.

Le coût serait de 240 euros pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS).

Ce projet posera quelques problèmes d'organisation quant à l'utilisation de la salle des Fêtes. Une convention sera établie afin de permettre un arrangement entre les différents usagers de la salle

La classe verte qui visait la cohésion du groupe a également été une grande réussite pour les classes de CE1 et CE2. Les enfants sont partis à LEZAY dans les Deux Sèvres où ils ont fait du vélo. Cette semaine a également été révélatrice car 4 enfants ne savaient pas faire du vélo.

Cette année, les enseignants ont exprimé le souhait de participer aux cérémonies du 11 novembre avec les enfants des écoles. Ils ont proposé d'alterner chaque année entre les communes de Port d'Envaux et Crazannes. En 2015, leur première participation se fera à Port d'Envaux.

Plan AIRE : C'est la mise à disposition des écoles de 7 ordinateurs provenant du Conseil Général. Les écoles pourraient également bénéficier de matériel informatique provenant de la faculté de Poitiers. Pour cela, les Mouettes Rieuses passeront une convention avec la faculté.

Madame VAROQUI a demandé l'accès à Internet pour la maternelle. Avant de prendre une décision, il sera étudié la faisabilité sur le plan technique avec l'installation d'une antenne pour servir de répéteur entre la Mairie et la Maternelle.

2) Réunion des Elus référents scolaires

S'agissant des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), il y a eu un manque de communication. Les papiers ont été distribués trop tard, le dernier jour de classe. Pour la prochaine année scolaire, les documents seront adressés aux familles suffisamment tôt afin qu'ils puissent répondre avant la fin de cette année scolaire.

L'effectif des CM2 est à la baisse, nous pourrions en perdre 20 et de ce fait passer sous le seuil fatidique d'ici deux ans et perdre une classe de grande section CP.

Les instituteurs se sont donnés jusqu'à 2017 pour proposer à la délibération du Conseil Municipal un nom de baptême pour les écoles.

IV. URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

1) <u>Compte-rendu de la réunion à Saint Savinien relative à l'opération de dévasement de la Charente.</u>

Le projet de dévasement existe depuis 2012. C'est le projet « Life+ » de l'université de Tours sur la présence de la Grande Mulette qui l'a remis à l'ordre du jour. En effet, l'envasement est néfaste à ces grosses moules d'eau douce, espèce protégée.

Il sera procédé au dévasement 4 km en aval et 8km en amont du barrage de Saint Savinien, ce qui représentera 560 000 m3 de vase :

- 480 000 m3 pour l'amont seront traités en totalité à terre (sur la butte de l'Anglée),
- 80 000 m3 pour l'aval seront traités pour 40% à terre et 60% seront rejetés dans le fleuve soit 48 000 m3.

Le traitement à terre sera effectué par décantation des boues avec création de bassins de l'Anglée à Saint Savinien. Après séchage, le limon sera utilisé sur les terres agricoles de Saint Savinien. Les travaux s'échelonneront sur 5 ans avec absence de chantier de mars à août.

Leur coût s'élèvera à 7 millions d'euros dont 2,7 pour le dragage. Le reste sera consacré aux études relatives aux sites, à leur remise en état et à la location des terres du site de traitement.

Le calendrier pourrait être le suivant :

- Dépôt des dossiers fin 2015,

- Instruction des dossiers de janvier 2016 à janvier 2017,
- Inscription des travaux au PAPI (Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations).

Le plan de financement pourrait voir le jour à l'automne 2015.

Le début du dragage pourrait survenir en septembre 2017 par l'amont, c'est-à-dire Port d'Envaux.

Les Communauté de Communes seraient mises à contribution à hauteur de 20% du coût de l'opération.

2) Compte-rendu de la gestion du port

Le Maire fait une présentation du bilan de la saison 2015 et soumet au Conseil Municipal les devis pour l'entretien des équipements liés à l'activité du port ainsi que pour l'accueil des plaisanciers présentés par M Gatineau, gérant de la SARL.

DEVIS POUR L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS LIES A L'ACTIVITE DU PORT

- le ramassage des poubelles sur les quais, la baignade, le port et le Pré Valade,
- le nettoyage des deux sanitaires (Rue du Port et Pré Valade) les weekends et jours fériés des mois de juillet et août,
- Pose, entretien et dépose des lignes d'eau, du déflecteur et du ponton de la baignade,
 D'un montant de 2 000 €.

DEVIS POUR L'ACCUEIL DES PLAISANCIERS

- Forfait annuel de 1060 € TTC
 Auquel s'ajoute (TTC) :
- 3,40 € par escale à la journée
- 11,88 € par escale à la semaine
- 20,48 € par escale au mois
- 60.80 € par forfait hiver

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les deux devis ci-dessus.

Un devis relatif à la réalisation de panneaux pour informer de la limitation à 10 personnes de l'accès au ponton et à la passerelle a été réalisé.

Ce devis d'un montant maximum de 76,20 euros a été accordé.

3) Nettoyage citoyen

Tout s'est très bien déroulé. C'est une excellente initiative qu'il faut renouveler. En 2016, nous pourrions envisager de commencer à nettoyer les bois.

4) Installation d'un garage, rue de la Marine

Monique VRILLAUD et Fabrice GAZAVANT ont rendu visite au propriétaire du garage afin de le sensibiliser sur le respect de l'environnement.

Ils ont constaté que le garage était bien rangé et qu'une partie de l'activité reposerait sur la vente de pièces détachées d'occasion provenant du démontage de véhicules effectué sur place.

Il faudra par conséquent être vigilant quant aux problèmes de la dépollution des véhicules et aux risques de création d'une casse auto à l'entrée de notre village.

Un courrier a été adressé au propriétaire pour lui rappeler les textes réglementaires en termes de stockage de matériels.

Le Conseil Municipal a déploré le fait que le propriétaire du garage ne soit pas venu informer le Maire de la création de cette nouvelle activité au sein de notre commune.

5) <u>Prolongation des Contrats Régionaux de Développement Durable</u>

Les contrats (financement de projets) passés entre la Région et le Pays de Saintonge Romane qui s'arrêtaient en 2016 seront prorogés jusqu'en 2020.

6) Arrêté interdisant le prélèvement d'eau potable aux poteaux d'incendie

A la demande de la RESE, un arrêté municipal interdira le prélèvement de l'eau potable aux poteaux d'incendie.

7) Conférence sur le climat : agriculture et changements climatiques

Jeannick GUILLOT a assisté à une conférence sur le climat dont le thème était l'agriculture et les changements climatiques.

Avec l'augmentation de la population mondiale, l'adaptation de l'agriculture au changement climatique est essentielle et indispensable.

L'agriculture et la forêt sont à la fois émetteurs et capteurs de gaz à effet de serre. L'agriculture et la forêt peuvent contribuer à l'atténuation des émissions de ces gaz à effet de serre par la production d'énergies vertes et de matériaux de construction renouvelables.

8) Plantation d'un arbre pour la COP 21 en décembre : choix du lieu et de l'espèce

La plantation pourrait s'effectuer dans le parking Saint Alexis. Le choix de l'essence se fera lors du prochain Conseil Municipal de novembre 2015.

VI. PERSONNEL

1) APAS (Association Paritaire d'Action Sociale).

Suite au décès du médecin du travail, les consultations d'urgence sont faites à Rochefort. Les employés de notre commune sont à jour de leurs visites.

2) Action de sensibilisation des personnels à la taille et à l'entretien des espaces verts

Cette sensibilisation au profit des personnels des collectivités est assurée par l'AMF (Association des Maires 17). Elle concerne les végétaux et les changements climatiques ainsi que la taille et l'entretien des arbres.

Les employés qui pourraient être concernés ont tous profité de cette information.

VII TRAVAUX – VOIRIES – BATIMENTS COMMUNAUX

1) Point sur les travaux réalisés, en cours ou à venir :

- tontes et ramassages des feuilles,
- élagages d'arbres au gîte, à Port à Clou, à la Renardière et aux Vinets,
- élagages le long des bords de routes du cimetière,
- réalisation de la rampe amovible pour permettre l'accès de l'église aux personnes handicapées,
- démontage des portes saloon de la salle polyvalente,
- peintures extérieures de la salle polyvalente,
- finitions intérieures de la salle polyvalente,
- travaux au profit des écoles (fixation étagère et petit entretien),
- travaux au profit de l'église : grillage, boiseries (linteau portes), toiture,
- nettoyage et rangement du matériel nautique,
- entretien de la salle polyvalente,
- réparation garde-corps rue des armateurs,

- hivernage avant travaux des WC du Pré Valade,
- peintures de deux bureaux et des WC de la mairie,
- remplacement du projecteur de la cure,
- hivernage du matériel des Chabossières,
- taille de haies et arrachage d'herbes par les équipes de Saint Fiacre.

Bernard MOREAU a rendez-vous avec les services de l'EDF pour l'installation à Port D'Envaux d'un compteur et d'une borne permettant la charge des véhicules électriques.

2) Haie derrière la mairie

Après délibération, le conseil municipal a décidé à la majorité la destruction de cette haie.

Le Maire a souhaité être informé sur la possibilité de démonter la cabine téléphonique qui est en partie dissimulée par la haie. Il a également demandé que lui soit présenté un projet concernant le remplacement de cette haie.

Les conseillers municipaux qui, plus pour la forme que le fond, se sont opposés à la destruction de cette haie ont demandé que soit présentée une étude de coût concernant la destruction de la haie et son remplacement.

3) Changement de propriétaire parcelle cadastrée ZR 527 (Mr VENEC)

Les nouveaux propriétaires de la parcelle vont raser les constructions existantes en 2016. Ils devront cependant acquitter l'impôt 2015 relatif à cette parcelle.

4) Salle polyvalente : nombre de clés distribuées et établissement de la liste des détenteurs.

14 clés ont été distribuées :

-	Basket	4
-	Tennis	2
-	Tir à l'arc	1
-	Elus	2
-	Ecole	1
-	Locations	2
-	Ateliers	1
-	Ménage	1

Les 2 clés restantes seront distribuées aux nouvelles associations.

5) <u>Agriculture & territoires (Chambre d'Agriculture17): pose de panneaux de signalétique pour producteurs fermiers.</u>

La chambre d'agriculture a financé la pose de panneaux pour indiquer la présence d'un producteur fermier.

6) Ad'AP: point sur le dossier

Le Maire rappelle que, dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), la commune doit fournir le détail des travaux à réaliser pour les ERP (Etablissements Recevant du Public) à mettre aux normes accompagné d'un calendrier prévisionnel et d'une estimation financière.

Le Maire expose le projet ci-dessous :

ERP	Date prévisionnelle du début de la 1 ^{ère} action	Date prévisionnelle de fin de la dernière	Estimation financière
		action	
ECOLE PRIMAIRE	JANVIER 2016 : Plan	DECEMBRE 2017 :	500€ (2016)
	de réalisation,	Réalisation des	4000€ (2017)
	chiffrage	travaux	
SALLE DES FETES	JANVIER 2018 : Plan	DECEMBRE 2019 :	500€ (2018)
	de réalisation,	Réalisation des	
	chiffrage	travaux	
SALLE DE MUSIQUE	JANVIER 2020 : Plan	DECEMBRE 2021 :	9000€
	de réalisation,	Réalisation des	(2019, 2020, 2021)
	chiffrage	travaux	
		TOTAL	14 000€

Les travaux prévus sont les suivants :

a) Ecole primaire (Place de Grailly) :

Cantine

- Passage par l'extérieur,
- Création d'un plateau,
- Création de deux rampes.

Sanitaires

- Création d'une rampe,
- Création d'un trottoir,
- Suppression d'un WC pour la création d'un passage,
- Création d'un WC handicapé.

b) Salle des fêtes (Place des Halles) :

- Suppression d'un WC,
- Suppression de deux urinoirs,
- Création d'un WC handicapé,
- Création d'une rampe d'accès au niveau de la porte d'entrée principale.

c) Salle de Musique (rue du Presbytère) :

- Création d'un trottoir sur toute la longueur qui se raccorde sur la rampe de l'entrée,
- Création d'un seul WC handicapé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet exposé cidessus.

Pour les autres bâtiments dont l'église, ils sont ou seront aux normes après réalisation de petits travaux.

7) Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu l'article L361-1 du Code de l'Environnement relatif à l'instauration du Plan Départemental des itinéraires de Promenade et Randonnée,

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat, articles 56 et 57,

Vu le décret n°86-197 du 6 janvier 1986 relatif à la date d'entrée en vigueur du transfert de compétences aux Départements prévu par la loi du 22.07.1983 en matière d'itinéraires de promenade et randonnée,

Conformément aux dispositions de l'article L361-1 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

a) Approuve l'inscription des chemins ruraux et aménagements subventionnés cités dans le tableau ci-dessous au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée :

	T. T	1					_
	Sur circuit pédestre PR	Tableau des chemins ruraux inscrits au PDIPR de la commune de					commune de
	Sur circuit pédestre GR		Port d'Envaux				
	Sur circuit vélo VTC						
	Sur circuit Vélo VTT Sur circuit cyclable CD 17						
	Sur circuit pedestre CD 17						
Numéro	Nom du chemin rural		Extrémité de depart	Extrémité d'arrivée	Largeur en mètres	Longueur en mètres	Revêtement
1	De la Justice		RD128	CR2		425	terre
2	Des Lavandières		CR1	RD237E3		570	terre
3	La Massotière		RD237E3	CR4		2490	calcaire
4	Bois du Chail	<u></u>	CR3	A837		690	terre
5	Bois des Caves		CR3	CR3		865	terre
6	Combe Soleil		RD119E2	RD216E2		1125	calcaire
7	Les Coumaillauds		RD216E2	Rue des Coumaillauds		572	terre
8	Les Chabossières		De La Raudière	RD216E2		809	terre
9	La Ligne		RD119E2	Limite Crazannes		1148	calcaire/herbe
10	Chemin de Hallage		Chemin de Hallage	Les Quais		607	herbe
11	La touzière		RD237E3	CR3		552	calcaire/herbe
12	Bois des Avolauds		CR3	A837 Limite Plassay		787	terre
13	Bois des Avolauds		CR12	A837		413	terre
14	Bois des Avolauds		CR12	Parcelle champ		300	terre
15	Les Troquarts		Rue des Troquarts	RD237E3		954	calcaire
16	Le Grand Fief		RD237E3	CR3		645	calcaire
17	Le Chêne Besson		Rue des Troquarts	A837		3206	goudron/terre/calcaire
18	Le Chêne Besson bis		Route du Peu	A837		2410	calcaire/terre
19	Bois du Sable		CR18	CR20		1350	terre
20	Bois de la Tour		CR19	CR21		925	terre
21	Combe de Bidon		Route du Peu	CR18		1780	calcaire/terre
22	Combe de la Roche		CR17	RD237E3		475	terre
23	Les Guilletières		CR17	CR15		415	terre
24	Bois Gibrand		RD119E2	CR12		1300	terre
25	Peu Volant		A837	A837		910	terre/herbe
26	Enclouse des Gaillards		Route du Peu	A837		2053	goudron/terre/calcaire
27	Château Gaillard		CR26	A837		1689	terre
28	Bois des Chaumes		RD127	CR27		767	terre
29	Le Pas de Notre Air		RD127	CR30		397	calcaire
30	Pied Merle		RD127	A837		848	calcaire
31	La Praire		CR30	CR30		456	goudron

b) Autorise le Maire à :

- Ne pas vendre, sauf impérieuse nécessité et avec proposition d'un chemin de substitution de même nature si ledit chemin est support d'un itinéraire de randonnée,
- Empêcher l'interruption du chemin par des clôtures,
- Conserver leur caractère public et ouvert,
- En accepter, le cas échéant, le balisage,
- Faire figurer ces chemins dans les documents d'urbanisme de la commune.

VIII. INTERCOMMUNALITE

1) Communauté de Communes : compte rendu de la CDCI du 12 octobre

La Préfète a proposé un schéma de fusion des Communautés de Communes de Saint Porchaire et de Gémozac en utilisant Saint Romain de Benet pour assurer la continuité territoriale. Ce projet sera soumis à l'avis des deux Communautés de Communes et de la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique. Nous devrions donc nous prononcer rapidement sur ce schéma de fusion.

Le Maire nous a informés :

- de la demande du nouveau Préfet de le rencontrer,
- de la demande du Maire de Saintes qui souhaite rencontrer les élus de la Communauté de Communes de Saint Porchaire.

Il a en outre précisé qu'actuellement la Communauté d'Agglomération de Saintes n'est pas en capacité financière d'intégrer la Communauté de Communes de Saint Porchaire compte tenu de l'exercice de la compétence scolaire. Notre Communauté de Communes n'est pas opposée à la création d'une grande CDA mais elle estime que les conditions d'un tel rapprochement ne sont actuellement pas réunies.

2) Syndicat des eaux

La réception des travaux qui consistaient à changer la conduite d'eau défectueuse entre Crazannes et Port D'Envaux a eu lieu le 13 octobre 2015.

La réalisation de ces travaux ne donnant pas entière satisfaction des réserves ont été faites sur des malfaçons ou des absences de réalisations.

Le syndicat des eaux s'est engagé à remettre en état tous les regards concernant l'assainissement.

3) <u>SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural) : convention de remboursement- travaux neufs d'éclairage public</u>

Une nouvelle convention de remboursement a été mise en place par le SDEER qui désormais prendra à sa charge 50% de la facture à compter de 700 euros.

IX. ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées:

Municipalité	26-sept	Porte ouvertes des Associations	14h30	Très belle fréquentation due sans doute à la rénovation de la salle, de nouvelles inscriptions ont été prises par les associations.
Municipalité	27-sept	Nettoyons la nature	9h	40 personnes. Petits et grands ont répondus à l'invitation.
APE St Porchaire	27-sept			1027 sportifs: 658 vététistes et 370 marcheurs pour cette 22ème édition de la randonnée des trois châteaux, des remarques sont faites sur le balisage. Revoir avec les responsables.

Trial	25-sept	Assemblée Générale	20h	34 adhérents. Le club a proposé cette année, au printemps, un stage de perfectionnement fort apprécié de tous. Le bilan financier montre un léger déficit cette année. Le bureau a été reconduit à l'identique.
Municipalité	04-oct	Repas des séniors	12h	84 seniors ont passé un agréable moment autour d'un repas préparé par le Gabarier.
Municipalité	11-oct	randonnée municipale	9h	Une quarantaine de personnes ont pris le départ sous un soleil automnal. Cette randonnée a permis de découvrir de très jolis endroits forts bien entretenus
Municipalité	28-oct	film "le véritable coût de l'émigration"		Cette projection a attiré une vingtaine de personnes, débat animé.
APPE Basket	20 et 23 27 et 30 oct	stage		Entre 15 et 20 jeunes ont participé à ces 4 journées de stage, bon déroulement, journées qui permettent de souder les relations entre jeunes et adultes

2) Manifestations à venir :

APPE Basket	15-nov	loto	14h	salle polyvalente
Fous Cavés 20-nov		AG	20h	salle des Fêtes
Mouettes Rieuses 29-nov		Marché Artisanal et produits régionaux	10h- 18h	salle polyvalente
Municipalité	3-déc	Film au Point d'Orgue	18h30	
l'Automne	13-déc	Repas de fêtes avec Juju Musette	12h	05 46 91 70 69 05 46 91 74 24

3) Remerciements de la part des Embarqués

Les Embarqués ont vivement remercié la commune pour sa participation lors de la manifestation « l'art au fil de l'eau » du 19 septembre.

4) Demande de créneau pour la salle polyvalente : pratique du FUTSAL

Cette nouvelle association qui désire débuter son activité au plus vite a pour intention d'acquérir des buts en aluminium de 3m par 2.

Il faudra résoudre le problème de rangement de ces buts, mais aussi celui de leur fixation sur un revêtement de sol refait à neuf.

X. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

1) Repas des Seniors du 04 octobre

Une manifestation très réussie et appréciée.

2) <u>Contrôle sanitaire des eaux de consommation humaine (centre bourg le Mung 22 septembre)</u>

Il a été noté une teneur en chlore insuffisante au sein du réseau.

3) Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté à la sous-préfecture de Saintes le 15 octobre 2015

Le 15 octobre s'est tenue la cérémonie officielle d'obtention de la nationalité française à la sous-préfecture de Saintes. 22 personnes de 15 nationalités différentes étaient concernées dont une Port d'Envalloise, Geneviève ROBERT, d'origine Américaine.

Un discours du président de la République a été lu par Mme la sous-préfète. Il a été suivi par la Marseillaise chantée par tous.

4) Cartons d'invitation à utiliser lors de l'organisation d'une inauguration

Des cartons d'invitation peuvent être mis à disposition par le Conseil Départemental.

XI. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 27 novembre 2015 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.